

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS PRESSES DE LA CITE « PAOLA CALVETTI »

ARTICLE 1

La société Place des Editeurs, SA au capital de 4 234 120 €, dont le siège social est situé au 12, avenue d'Italie, 75013 Paris, RCS Paris 622 012 987 [ci-après « l'ORGANISATEUR »], organise un grand jeu-concours gratuit intitulé « PAOLA CALVETTI » du 5 mai 2009 au 6 juin 2009 [Participation jusqu'au dernier jour minuit]. Ce jeu est sans obligation d'achat.

L'accès au jeu se fera via un formulaire présent sur le site Internet www.librairievesetsortileges.fr

ARTICLE 2

Le jeu-concours est réservé aux personnes âgées de 18 ans et plus au 5 mai 2009, domiciliées en France métropolitaine, à l'exception des collaborateurs exceptionnels ou permanents de l'ORGANISATEUR et des sociétés partenaires ainsi que des membres de leur famille.

ARTICLE 3

Pour jouer, les participants doivent se rendre sur le site Internet www.librairievesetsortileges.fr et répondre à 10 questions portant sur les romans de la bibliothèque idéale de Paola Calvetti. Les quatrièmes de couvertures de tous les romans de ce quiz littéraire sont consultables sur le site www.librairievesetsortileges.fr Les participants devront indiquer leur adresse e-mail, ainsi que leurs civilité, nom, prénom, date de naissance, téléphone et adresse complète.

Chaque personne a la possibilité de transmettre à l'Organisateur jusqu'à trois adresses emails de personnes qui recevront, de la part du participant, une invitation par email pour participer au présent jeu-concours. La participation de la personne ayant donné les adresses emails sera multipliée par le nombre de personnes qui se seront effectivement inscrites au concours. Exemple : un participant ayant parrainé 3 personnes sera inscrit 4 fois pour le tirage au sort si ces 3 personnes se sont inscrites, à leur tour, au jeu-concours *PAOLA CALVETTI*.

Les participations sur papier libre ou par tout moyen autre que celui décrit au premier paragraphe du présent article ne seront pas acceptées et rendront la participation non valide.

ARTICLE 4

La détermination des gagnants se fera par tirage au sort parmi les bonnes réponses dans la semaine suivant la date de clôture des participations au jeu-concours.

1^{er} prix :

Un séjour à Belle-Île en mer. Ce séjour comprend l'hébergement pour 2 personnes à l'hôtel La Touline – rue du Port Vihan, 56360 Sauzon - pour 2 nuits avec petits-déjeuners le 3 et 4 juillet 2009. Ces dates pourront être modifiées par le gagnant selon les disponibilités de l'hôtelier. Les frais de transport aller et retour jusqu'à et depuis Quiberon en train SNCF seront remboursés pour les déplacements en France métropolitaine et en deuxième classe uniquement sur présentation du justificatif original du billet de train. Les frais aller-retour Quiberon-Sauzon à bord de la compagnie Océane seront également remboursés sur présentation du justificatif original du titre de transport. Les remboursements s'effectueront dans la limite d'un montant total de 250 €. Tout autre moyen de transport ne donnera lieu à aucun remboursement. Les frais d'assurance, les repas, les déplacements sur place et les excursions sont à la charge du gagnant. Valeur (hors transport) : 292 €

La bibliothèque idéale de romans d'amour :

L'Amour est à la lettre A de Paola Calvetti aux éditions Presses de la Cité

Raison et sentiments de Jane Austen aux éditions 10 18
Orgueil et préjugés de Jane Austen aux éditions 10 18
Maurice de Edward Foster aux éditions 10 18
La femme de Gilles de Madeleine Bourdouxhe aux éditions Actes Sud
Les liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos aux éditions Folio
L'asile Patrick de McGrath aux éditions Folio
Le docteur Jivago de Boris Pasternak aux éditions Folio
Mémoires (Histoire de ma vie) de Casanova aux éditions Folio
Anna Karanine de Leon Tolstoï aux éditions Folio
La foire aux vanités de William Makepeace Thackeray aux éditions Folio
Guerre et Paix de Leon Tolstoï aux éditions Folio
L'insoutenable légèreté de l'être de Kundera aux éditions Folio
Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part de Anna gavalda aux éditions J'ai lu
Le temps de l'innocence de Edith Wharton aux éditions J'ai lu
Le bal des imposteurs de Richard Masson aux éditions JC Lattes
L'amant de Lady Chatterley de David Herbert Lawrence aux éditions Le livre de Poche
Tropique du cancer - Tropique du capricorne de Henri Miller aux éditions Le livre de Poche
Hauts de Hurlevents de Emily Brontë aux éditions Le livre de poche
Rebecca de Daphné du Maurier aux éditions Le livre de poche
Possession de Antonia Byatt aux éditions Le livre de poche
L'amour au temps du choléra de Gabriel Garcia Marquez aux éditions Le livre de Poche
La comédie humaine de Honoré de Balzac aux éditions Omnibus
Cyrano de Bergerac de Edmond Rostand aux éditions Pocket
La dame aux camélias de Alexandre Dumas (fils) aux éditions Pocket
Sur la route de Madison de Robert James Waller aux éditions Pocket
Jane Eyre de Charlotte Brontë aux éditions Pocket
Notre Dame de Paris de Victor Hugo aux éditions Pocket
Roméo et Juliette de William Shakespeare aux éditions Pocket
Sarah et le lieutenant français aux éditions John Fowles Points
Le patient anglais de Michael Ondaatje aux éditions Points
Tu seras mon couteau de David Grossman aux éditions du Seuil

Valeur : 255 €

Valeur indicative de la dotation (hors frais de transport) : 547 €

2^e prix :

La bibliothèque idéale de romans d'amour :

L'Amour est à la lettre A de Paola Calvetti aux éditions Presses de la Cité
Raison et sentiments de Jane Austen aux éditions 10 18
Orgueil et préjugés de Jane Austen aux éditions 10 18
Maurice de Edward Foster aux éditions 10 18
La femme de Gilles de Madeleine Bourdouxhe aux éditions Actes Sud
Les liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos aux éditions Folio
L'asile Patrick de McGrath aux éditions Folio
Le docteur Jivago de Boris Pasternak aux éditions Folio
Mémoires (Histoire de ma vie) de Casanova aux éditions Folio
Anna Karanine de Leon Tolstoï aux éditions Folio
La foire aux vanités de William Makepeace Thackeray aux éditions Folio
Guerre et Paix de Leon Tolstoï aux éditions Folio
L'insoutenable légèreté de l'être de Kundera aux éditions Folio
Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part de Anna gavalda aux éditions J'ai lu
Le temps de l'innocence de Edith Wharton aux éditions J'ai lu
Le bal des imposteurs de Richard Masson aux éditions JC Lattes
L'amant de Lady Chatterley de David Herbert Lawrence aux éditions Le livre de Poche
Tropique du cancer - Tropique du capricorne de Henri Miller aux éditions Le livre de Poche
Hauts de Hurlevents de Emily Brontë aux éditions Le livre de poche

Rebecca de Daphné du Maurier aux éditions Le livre de poche
Possession de Antonia Byatt aux éditions Le livre de poche
L'amour au temps du choléra de Gabriel Garcia Marquez aux éditions Le livre de Poche
La comédie humaine de Honoré de Balzac aux éditions Omnibus
Cyrano de Bergerac de Edmond Rostand aux éditions Pocket
La dame aux camélias de Alexandre Dumas (fils) aux éditions Pocket
Sur la route de Madison de Robert James Waller aux éditions Pocket
Jane Eyre de Charlotte Brontë aux éditions Pocket
Notre Dame de Paris de Victor Hugo aux éditions Pocket
Roméo et Juliette de William Shakespeare aux éditions Pocket
Sarah et le lieutenant français aux éditions John Fowles Points
Le patient anglais de Michael Ondaatje aux éditions Points
Tu seras mon couteau de David Grossman aux éditions du Seuil

Valeur indicative de la dotation : 255 €

Du 3^{ème} au 10^{ème} prix :

L'Amour est à la lettre A de Paola Calvetti aux éditions Presses de la Cité

Valeur indicative de la dotation : 20 €

La liste des gagnants sera publiée sur le site www.librairievesetsortileges.fr dans la semaine suivant la date de clôture du jeu. Les gagnants recevront leur lot par courrier à l'adresse indiquée lors de la participation dans un délai d'environ 3 semaines après le tirage au sort.

Dans le cas où les coordonnées d'un gagnant se révéleraient erronées, la participation de celui-ci sera considérée comme non valide et le lot pourra être remis en jeu par l'ORGANISATEUR dans un autre jeu-concours ou être attribué à un autre participant.

Aucun message ne sera délivré aux perdants.

En aucun cas les lots ne pourront être repris ou échangés contre un autre article ou contre des espèces. En cas d'indisponibilité d'un lot, l'ORGANISATEUR se réserve le droit de le remplacer par un lot de valeur équivalente.

Les lots sont réservés à l'usage strictement personnel des gagnants et sont incessibles.

ARTICLE 5

L'ORGANISATEUR se réserve le droit à tout moment, notamment en cas de force majeure, de modifier, d'annuler, de prolonger ou d'écourter le jeu-concours.

La responsabilité de l'ORGANISATEUR ne peut être engagée de ce fait, ni du fait de difficultés de connexions ou d'accès au site Internet quelles qu'en soient les causes, de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou de courrier électronique.

Les participants s'engagent à décharger l'ORGANISATEUR ainsi que leurs sociétés partenaires, ses dirigeants et ses collaborateurs de toute responsabilité, atteinte, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, résultant directement ou indirectement du présent jeu-concours.

Le gagnant du premier prix s'engage à souscrire personnellement et préalablement à son départ un contrat d'assistance et les assurances nécessaires pour couvrir tous les risques inhérents au voyage. De même, il s'engage à effectuer préalablement à son départ tout contrôle médical nécessaire et adapté au voyage.

Le gagnant du premier prix s'engage enfin à ce que la personne de son choix l'accompagnant se conforme au présent article.

ARTICLE 6

L'ORGANISATEUR se réserve le droit de considérer comme non valide toute inscription présentant des informations manifestement fantaisistes, partiellement ou totalement erronées.

ARTICLE 7

L'ORGANISATEUR se réserve le droit de demander aux gagnants un justificatif d'identité et de domicile permettant de confirmer la validité de leur inscription.

ARTICLE 8

Chaque gagnant autorise l'ORGANISATEUR à citer ses nom, prénom et commune de résidence à l'occasion de toute communication promotionnelle, sur quelque support que ce soit, liée au présent jeu-concours, sans autre contrepartie que le lot reçu.

En cas de refus, le gagnant renonce expressément à son prix.

ARTICLE 9

Loi du 6 janvier 1978 « informatique, fichiers et libertés ». Tous les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des données à caractère personnel qui les concernent et ce en écrivant à l'adresse du jeu-concours :

Jeu-concours Presses de la Cité « PAOLA CALVETTI » – 12, avenue d'Italie 75627 Paris cedex 13

ARTICLE 10

La participation au jeu implique l'acceptation du présent règlement sans restriction ni réserve.

ARTICLE 11

Le remboursement des frais de participation au présent jeu-concours par connexion Internet se fera en écrivant à l'adresse du jeu :

Jeu-concours Presses de la Cité « PAOLA CALVETTI » – 12, avenue d'Italie 75627 Paris cedex 13

Le remboursement des frais de connexion Internet est effectué sur la base d'une somme forfaitaire de 0,10 euro TTC [soit 5 minutes de connexion au tarif France Télécom en vigueur].

Toutes les demandes de remboursement devront fournir de façon très lisible les coordonnées complètes du participant [nom, prénom et adresse complète] ainsi que ses jours de participation. Les remboursements se feront par timbres.

Le timbre utilisé pour la demande de remboursement des frais de participation sera remboursé également, au tarif lent en vigueur.

Il ne sera remboursé qu'une seule participation par foyer [même nom, même adresse].

ARTICLE 12

Le règlement complet est déposé en l'étude de maître TRICOU Eric, huissier de justice associé au sein de la SELARL ABRAMI TRICOU IMARD sise 60/62, rue du Maréchal-Foch 78000 VERSAILLES. Il pourra être consulté sur www.librairievesetsortileges.fr ou être obtenu gratuitement en précisant le nom

de l'opération par courriel en écrivant à contacts@placedesedieters.com ou par courrier postal en écrivant à **Jeu-concours Presses de la Cité « PAOLA CALVETTI » – 12, avenue d'Italie 75627 Paris cedex 13.**

La connexion Internet nécessaire à la demande ou à la consultation du règlement sera remboursée, sur la base d'une somme forfaitaire de 0,10 euro TTC [soit 5 minutes de connexion au tarif France Télécom en vigueur] et selon les modalités et conditions mentionnées à l'article 11 ci-dessus.

Toute demande de règlement formulée par courrier postal sera remboursée au tarif lent en vigueur selon les modalités et conditions mentionnées à l'article 11 ci-dessus.

ARTICLE 13

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par l'ORGANISATEUR, dont les décisions sont sans appel. Toute contestation relative au présent jeu-concours ne sera prise en considération que dans un délai de trois mois à compter de la date limite de participation.